

La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 30
16 décembre 2016

EDITO

Mardi 13 décembre 2016 s'est tenue la dernière CAPA promotion du corps des PLP. Vous retrouverez dans cette lettre en ligne notre déclaration dans laquelle nous approuvons ce nouveau système qui permettra plus de justice entre collègues. D'autres organisations comme à leur habitude ont diabolisé dans leurs déclarations ce nouveau fonctionnement en présentant des calculs de salaire qui ne prennent pas en compte l'évolution de la revalorisation sur l'ensemble de la carrière. Des amalgames sont aussi faits entre PPCR et augmentation des prélèvements « retraite » qui passent de 7,85 % à 10,80% entre 2012 et 2020. Dès la rentrée n'hésitez pas à nous contacter si vous voulez avoir des informations sur ce nouveau système de carrière et d'évaluation.

**En attendant toute l'équipe du SE-UNSA
vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.**

[PPCR et évaluation : ce qui va changer](#)
[Grilles indiciaires PPCR](#)

COMPTE RENDU DE LA CAPA PLP du 13 décembre 2016

Mme Gaudy DRH introduit cette CAPA en évoquant la diminution de l'iniquité hommes / Femmes dans les promotions.

Pour les notes pédagogiques 85,95 % ont une date inférieure à 5 ans mais une discipline (P3020) descend à 62,5%. Selon elle, une cinquantaine de collègues de cette promotion a une date d'inspection supérieure à 5 ans. Sur les 30% de promus au grand choix il existe là aussi des disparités entre disciplines. (9,64 % de promus GC en lettres histoire contre 54 % en math sciences).

Concernant le PPCR elle confirme que la prochaine promotion à la hors classe se déroulera comme d'habitude. Pour la promotion de l'année prochaine des entretiens professionnels auront lieu entre octobre 2017 et mai 2018.

Tous les enseignants actuellement au 6^{ième} et 8^{ième} devront être vus en entretien. Vu la masse des entretiens à conduire, il a été donné consignes aux Inspecteurs de visiter par anticipation cette année les collègues entrant dans le créneau des promouvables. M. Guiral Doyen des Inspecteurs précise qu'il existe déjà depuis longtemps des « entretiens de progrès » et que donc l'entretien professionnel n'est pas une nouveauté.

Pour la nouvelle classe exceptionnelle, en attendant l'informatisation nationale des dossiers l'administration a prévu une période transitoire d'au moins 4 ans où les collègues fourniront les pièces justificatives à l'accès à ce grade.

[Notre déclaration](#)
[Les barres](#)

Dotations supplémentaires pour la Rentrée 2017

Le ministère vient de publier les moyens nouveaux attribués à l'académie de Bordeaux à la rentrée prochaine. Pour le second degré, ce sont 256 emplois nouveaux dont 10 pour les lycées généraux, technologiques et professionnels en difficultés.

Les répartitions départementales seront discutées au CTA du 19 janvier 2017. Les représentants du SE-UNSA y rappelleront la nécessité d'accompagner par des créations de postes en nombre suffisant les nombreuses mesures nouvelles de la carte des formations professionnelles et BTS.

[En savoir plus](#)

STAGES SYNDICAUX PLP



Vous avez déposé à temps l'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement pour les deux stages d'informations syndicales PLP :

- Pour les collègues du 24, 33 et 47,

**A BORDEAUX (au siège syndical)
le mardi 24 janvier 2017
de 9 h 30 à 16 h 30**

- Pour les collègues du 40 et du 64,

**A MONT DE MARSAN (LP F Estève)
Le jeudi 02 février 2017
de 9h30 à 16 h 30**

Vous n'avez pas de cours l'un de ces deux jours et souhaitez participer.

Alors merci de nous informer de votre participation si vous ne l'avez pas encore fait afin que nous puissions organiser au mieux des deux jours.

**Toute l'équipe du SE-UNSA
vous souhaite de bonnes vacances et de bonnes fêtes !!**

ADHÉREZ

C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET

L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
Elu au CTA

Laurent LAPEYRE

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES
Responsable académique PLP
Elu à la CAPA des PLP

Abderrahim EL MOUAHID

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Elu à la CAPA des PLP

Fouzia ZNOUBA

LP La Morlette à CENON
Elue à la CAPA des PLP

Dalila ROUX SALEMBIEN

L.P. Dassault à MERIGNAC
Elue à la CAPA des PLP

Catherine AMBEAU

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes
Enseignants

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org